



L'Assemblée de l'Église polonaise étonnée des efforts entrepris par les autorités de l'Ukraine, pour mettre l'Église orthodoxe ukrainienne hors-la-loi



Service de communication du DREE, 27.10.2023. Le 24 octobre 2023, l'Assemblée des évêques de l'Église orthodoxe polonaise s'est réunie sous la présidence de Sa Béatitude le métropolite Sabas de Varsovie et de toute la Pologne.

Les membres de l'Assemblée ont, notamment, évalué l'état actuel de la vie des Églises orthodoxes locales, constatant qu'il était nécessaire de rétablir l'unité de l'Église, troublée par les actes anticanoniques à l'égard de l'Église en Ukraine.

« L'Assemblée épiscopale de l'Église orthodoxe autocéphale polonaise a reçu avec grande incompréhension la nouvelle de la délégalisation de l'Église orthodoxe ukrainienne par l'État, est-il précisé dans le communiqué publié à la suite de la séance. Pour rappel, le 19 octobre, la Rada suprême a adopté en première lecture le projet de loi n°8371 dont l'objet est l'interdiction de l'Église orthodoxe ukrainienne. Le patriarche Cyrille de Moscou et de toutes les Russies avait envoyé à ce sujet un message aux primats des Églises orthodoxes locales et à plusieurs personnalités religieuses. Il s'était également adressé aux représentants d'organisations internationales, faisant part aux destinataires de

son inquiétude devant l'examen de ce projet de loi discriminatoire au parlement ukrainien.

Les hiérarques de l'Église orthodoxe polonaise ont souligné que « L'Église du Christ possède une dimension ontologique et n'est pas soumise aux normes juridiques humaines. Elle est conduite par Notre Sauveur Jésus Christ Lui-même. »

Les participants à l'Assemblée épiscopale ont aussi appelé « à prier avec ardeur pour la paix en Ukraine et en Terre sainte, où des combats ont commencé et où des innocents périssent. »

Source: <https://mospat.ru/fr/news/90935/>